

# In Memoriam Philippe Brousmiche.

Notre ami Philippe Brousmiche nous a quitté le 21 mars 2015. Il était membre de l'URFRACOL et du CRAOCA depuis de longues années. Il était sans doute le dernier survivant de la Campagne d'Abyssinie à laquelle il avait pris part avec le fameux XIème Bataillon.

Il devait être des nôtres lors de notre A.G. en avril et son billet d'avion était déjà pris! Mais une très courte maladie l'a empêché d'encore une fois se joindre à nous. Nous présentons à ses enfants et à sa famille nos très sincères condoléances.

Son fils, Jean-Marie, nous a transmis sa biographie que nous publions ainsi qu'un article consacré aux Traditions du XIème bataillon qui avait paru dans la revue Militaria Belgica de la Société royale des Amis du Musée de l'Armée (SRAMA) en 1996 pour lequel Philippe Brousmiche m'avait ouvert ses souvenirs.

Ph. Jacquij  
Ph. Jacquij



*J'ai quitté ceux que j'aime  
Pour rejoindre ceux que j'ai aimés  
Fidèle à sa devise : "Comme Il se doit"*

Jean-Marie et Françoise BROUSMICHE ROLAND,  
Marc et Nicole BROUSMICHE DONADIEU,  
Cécile et Jean-Pierre BROUSMICHE ALLOT,  
Bernard et Myriam BROUSMICHE BAIJOT,  
Marie-Noël et Jean-Louis BROUSMICHE QUANQUIN,  
François BROUSMICHE (†) et Aline DONADIEU,  
Gabriel BROUSMICHE et Nadine LEFEBVRE,  
ses enfants et beaux-enfants;

Véronique et Xavier Marie, Xavier et Françoise,  
Frédéric et Anne Françoise, Thiery et Céline,  
Didier et Manon, Eric et Tiphaine, Yves et Anne, Florence,  
Sébastien et Armelle, Magali, Olivier,  
Nathalie et Yupin, Sylvie et Colin, Caroline et Hermès,  
Mélicha et Christophe, Stéphanie et Eric, Noémi et Jérémie,  
ses petits-enfants;

Guillaume, Grégory, Alexandra et Mathieu, Nathan,  
Zoé et Juliette, Tifenn et Faustine, Luc,  
Maxime et Marine, Quentin et Evan,  
ses arrière-petits-enfants;

Françoise et André BROUSMICHE WELSCHEN,  
Dominique et Caroline HAUPTMANN,  
ses neveux et nièces;

Les familles MICHAËLIS, ANDRÉ, LIBERA et BERG

L'URFRACOL, le CRAOCA et l'UNACO  
Congorudi et Mémoires du Congo,

Ses nombreux amis Belges, Français et Congolais,

Les Docteurs Véronique et Olivier Larcher,  
Leurs fidèles soignants : Elodie, Caroline et Xavier,  
"Saint-Paul de Vence", sa commune d'adoption

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

MONSIEUR

## Philippe BROUSMICHE

Né à Frasnes lez Couvin le 23 juillet 1914

Veuf de Lucy BROUSMICHE-MICHAËLIS († Décembre 2014)  
après 72 ans de vie conjugale

Officier e.r. de la Force Publique du Congo  
Campagne d'Abyssinie en 1941  
Croix de Guerre avec palmes  
Officier de l'Ordre de Léopold  
Officier de l'Ordre de Léopold II  
Chevalier de l'Ordre de Léopold avec sabres croisés  
Chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes  
Chevalier de l'Ordre Royal du Lion  
Étoile de service en Or  
Chevalier de l'Ordre National du Zaïre  
Médaille commémorative campagne d'Abyssinie  
Médaille de la Guerre 40-45 avec étoile en Or  
Médaille africaine de la guerre 1940-1945  
Africa Star  
Medal of Highest Honor of VACR

Décédé à Cagnes sur Mer le 12 mars 2015,  
avec l'affection de tous, présents et absents.

Réunion à l'église Saint-Christophe de Villeneuve Loubet,  
le SAMEDI 21 MARS 2015 à 11 heures,  
suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Paul de Vence.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

Adresses du jour :  
Brousmiche, Villa Kvetu,  
856 Chemin du Malvan - 06570 Saint-Paul de Vence.  
Jean-Marie Brousmiche,  
140 B b 4 Avenue Eugène Plasky - 1030 Bruxelles, Belgique.  
Marc Brousmiche,  
89 Avenue de la Grande Armée - 1420 Braine-l'Alleud, Belgique.  
Cécile Allot, Kerruisseau, 56620 Pont Scortif, France.  
Bernard Brousmiche, 51 Rue du Rivage - 7540 Kain, Belgique.  
Marie Noël Quanquin,  
4013 Mesa Street, Torrance, CA 90505-6309 - U.S.A.  
Gabriel Brousmiche,  
21 Rue de Martilly - 6887 Saint-Médard (Herbeumont), Belgique.



In memoriam Philippe Brousmiche  
In memoriam Philippe Brousmiche

## « COMME IL SE DOIT ! »\*

Par Jean-Marie Brousmiche

Toute sa vie fidèle à cette devise et à ses engagements.

Né en juillet 1914, Philippe Brousmiche fait la connaissance de son père en 1918, lors de son retour de captivité.

Après des études littéraires et une formation militaire à la Cie Ecole du 1er Régiment de Chasseurs à pied à Mons, compte tenu de la crise des années 30, il signe un contrat en 1937 avec la Belgika et part pour le Congo belge.

A la fin son premier terme, il accepte de prolonger de six mois pour remplacer un collègue rapatrié.

Arrive la guerre et la mobilisation. A Shabunda, en mai 1940, il reçoit sa convocation et rejoint Stanleyville, suite à la signature d'un engagement de 12 ans à la Force Publique, signé en 37 avec le Cdt Massart.

Il vit avec le XIème bataillon les victoires d'Asosa, de Gambela et de Saïo en 1941.

Cette tranche de vie et son engagement humain auprès de ses frères d'armes Congolais est largement repris dans son journal de la Campagne d'Abyssinie en 1941 : « Bortai »

Dans « L'histoire de la Famille de 1940 à 1960 », il souligne que son père, Philippe, engagé volontaire en 1914 et président des A.C. de Mariembourg termina sa carrière comme percepteur sans un seul jour de congé de maladie, comme il était fier de le rappeler.

Il y décrit avec humour et anecdotes les péripéties de notre aventure en Afrique Centrale.

*\* devise du 11ème bataillon FP transmise à l'Urfracol par son Président fondateur le Général E. Van der Meersch .*

Fin 1942, la signature de sa feuille de route à Kisenyi, en congé suite à une sévère paratyphoïde, par Lucy Michaëlis fut le point de départ d'une longue vie de couple avec leurs sept enfants.

Ses différentes affectations successives l'amènent en 1955 à Kigali, au Rwanda, puis au Burundi, à Kitega et finalement à Bujumbura comme Cdt en second du XIV Bataillon de la Force Publique jusqu'à leur rapatriement au Congo en 1960. Il y vécut les troubles de triste mémoire !

Il recrute au Collège et à l'Athénée les premiers candidats officiers du Rwanda –Burundi pour l'E.R.M. et jusqu'en 1962, il contribue à la mise en place de la Garde Nationale du Burundi.

Pensionné mais toujours actif, il est chargé par un ami de longue date, Pierre Borlée, de la fusion de la Compagnie d'Assurances Union et Prévoyance dans le Groupe Winterthur.

Suite aux tragiques événements survenus au Congo et à la demande de ses anciens, dont le Général Bobozo et le Président Mobutu, soucieux de promouvoir rapidement une relance économique dans le nord du Congo, il y crée en 1965 la Sogepanu qui y regroupe une vingtaine de plantations.

L'appui reçu de nombreux anciens, dont le Général Tshyniama, le Colonel Yossa, ... lui permet de mener à bien ce projet jusqu'à ce qu'il ne puisse plus continuer faute de moyens financiers.

Un épisode à signaler : son évacuation par avion avec des familles Katan-gaises en 1966 ....

« Les pilotes avaient négocié que 500 kg d'Européens puissent monter à bord de chaque vol ...! »

Cela fût l'occasion de débats humoristiques ....

Cela fût l'occasion de débats humoristiques ....

En 68-69, Le projet de construction des Galeries Présidentielles exige la récupération d'une parcelle voisine de l'Ambassade de Belgique. Ce dossier lui ouvre d'autres perspectives de règlements d'avois immobiliers, en application de la Loi Bakadjika , en faveur de plusieurs expatriés spoliés ainsi que diverses approches commerciales d'introduction sur le marché congolais.

Ses nombreuses affinités avec les responsables militaires du Congo (Généraux Babia, Sasa, Mena,..) lui permettent de créer l'UNACO en vue de défendre les intérêts des anciens combattants.

De 1970 à 2000, tous les Responsables du Ministère des Anciens Combattants lui signent attestations et pouvoirs afin de pouvoir agir en conséquence. L'appui des fraternelles Belges, des Pouvoirs Publics et de Sociétés privées lui sont d'un réel secours tout comme celui des attachés Militaires de l'Ambassade de Belgique.

Parmi les réalisations obtenues : la pyramide de Kibati (Goma), le Home des Anciens Combattants à Gambela (Kin), l'envoi régulier d'équipements et de médicaments, les approvisionnements, ....

Le Général Singa lui remet en 1987 la décoration de Chevalier de l'Ordre National du Zaïre à titre militaire à la Maison des Anciens combattants devant un parterre d'Officiels et d'Anciens.

Dans le cadre de sa mission, il est plusieurs années de suite invité à Taiwan par l'Organisation Mondiale des Vétérans qui lui octroie en 1983 « The medal of Highest Honor of VACRS » pour son action bénévole pour les Anciens Combattants Congolais. Une mission chinoise de Taiwan fût reçue à Kinshasa de manière discrète vu la présence officielle de Pékin !

Outre les écrits dans les Bulletins des Fraternelles Belges, plusieurs enregistrements furent réalisés par le Musée de Tervuren, Mémoires du Congo, des périodiques militaires Français.

Retiré en France , à Saint Paul de Vence, les Anciens Combattants de Cagnes sur Mer l'accueillent chaleureusement et intègrent des articles sur leur site ([www.unc06.com/anciens/brousmiche.php](http://www.unc06.com/anciens/brousmiche.php)) à l'occasion d'une large interview, de la remise à son domicile Saint Paulois de la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold le 21 juillet 2014 avec 8 Portedrapeaux Français auxquels s'était joint celui de l'Urfracol.

Lors de ses funérailles, le 21 mars dernier, outre le Député Maire Lionel Luca, de Villeneuve Loubet, les Maires de Saint -Paul de Vence (Mr René Buron et son successeur Mr Joseph Le Chapelain) , Mr Christian Vialle et Mr Pascal Zaccure, Président des Associations d'Anciens Combattants de Cagnes sur Mer, accompagné de six Porte-drapeaux, et de sa famille , entourèrent le cercueil recouvert du Drapeau Belge, des ses décorations et de son képi de Commandant de la Force Publique.

Lors de la sortie de l'Eglise, à l'écoute des Hymnes Nationaux, de la Brabançonne, de la Marseillaise et du Last Post, ..... par grand vent ... les drapeaux ont joué la cadence !

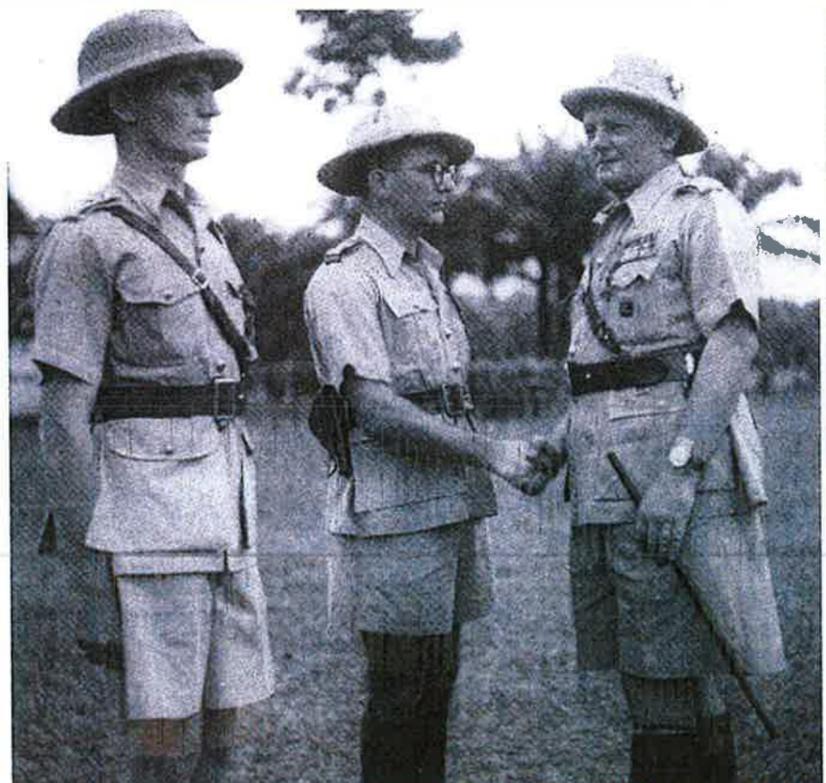
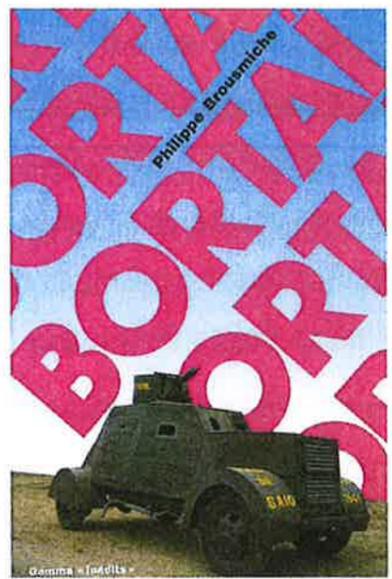
Philippe Brousmiche a rejoint son épouse au cimetière de Saint Paul de Vence ou l'avaient précédé le 2 janvier son épouse Lucy, après 72 ans de mariage, et sa belle sœur, Jacquy Libera-Michaëlis.



**Chevalière portée par Philippe Brousmiche portant l'insigne du XIème bataillon et la devise « Comme il se doit »**

# Bortai

Le Commandant Brousmiche a publié ses carnets de la guerre d' Abyssinie dans son livre « Bortai » du nom de la rivière dont les bords ont connu les combats les plus meurtriers de la Campagne. Publié d'abord chez Gamma en 1987, le livre est à nouveau publié en 2010 aux Editions L'Harmattan complété de nombreuses annexes.



Le Major Herbiet, commandant le XIème bataillon remet le 21 juillet 1942 la croix de guerre 40 au Lt Dejosé et à l'adjudant Brousmiche

PH. JACQUIJ

## EMBLEMES, INSIGNES ET TRADITIONS DU XIEME BATAILLON D'INFANTRIE DE LA FORCE PUBLIQUE DU CONGO BELGE

Si beaucoup d'unités de la Force publique ont leurs titres de gloire, le XIème Bataillon d'infanterie, unité de tradition, tient une place particulière dans l'histoire militaire du Congo belge.

### LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

En 1914, en vertu du principe de neutralité instauré par l'Acte général de Berlin de 1885, les territoires coloniaux belges et allemands auraient dû être maintenus à l'écart du conflit mondial.

Malgré la volonté manifeste des belligérants et surtout de l'Allemagne de rester sur une position strictement défensive, suite à plusieurs incidents, le Gouvernement belge décide de donner l'ordre à la Colonie de se ranger du côté des Alliés.

Quand en janvier 1915, le principe d'une opération conjointe anglo-belge à objectif défensif et limité est admis, le Commandement de la Force publique entreprend une réorganisation de ses unités; toutes les compagnies qui existaient jusqu'à ce moment sont groupées par trois pour former des bataillons.

En novembre de la même année l'organisation des Troupes du Nord s'achève, elles sont formées en huit bataillons numérotés de VIII à XV.

Le 19 novembre paraît un ordre apportant quelques changements à l'organisation des troupes : le IIIème Bataillon change de numéro et devient le XIème<sup>2</sup>. Avec les XIIème et XIIIème Bataillon il forme le 21 mars 1916 le 4ème Régiment d'infanterie de la Force publique.

Le XIème va participer aux Campagnes de Tabora et de Mahenge en 1916 et 1917 et sera la seule unité de cette importance à être citée 2 fois à l'ordre du jour des Troupes coloniales pendant la première guerre mondiale<sup>3</sup> :

Citation n°142 :

*"Etant appelé vers les troupes d'une colonne amie qui se trouvait inopinément en présence de l'ennemi, avoir, pour rejoindre ces troupes amies, donné un superbe exemple d'endurance en exécutant un effort continu de 17 heures et 1/2 dont 3 heures et 1/2 d'arrêts obligés la nuit en forêt marécageuse où l'artillerie ne pouvait passer que le jour."*

Citation n°238 :

*"Pour l'endurance, l'élan, la bravoure déployés pendant la campagne vers Mahenge de 1917, au cours d'opérations, au contact fréquent de l'ennemi, auquel il livra divers engagements victorieux et notamment un combat à Ligasio (le 13.10.1917) où quoique inférieur en nombre, il résista aux assauts de l'ennemi, lui infligeant des pertes très sérieuses."*

### LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'attaque allemande du 10 mai 1940 va déclencher la mise sur pied de guerre progressive de la Force publique. Le 15 mai la phase I de la mobilisation est mise en oeuvre : la défense du Bas-fleuve est renforcée en vue d'une éventuelle attaque allemande<sup>4</sup>.

Fin mai la phase II porte à effectif de guerre les bataillons I à VI et le 10 juin 1940, date de l'entrée en guerre de l'Italie, est déclenchée la phase III qui consiste à former les bataillons de la série VII à XII dits de 1ère réserve.

Après des tergiversations sur le rôle que doit tenir la Colonie dans la suite de la guerre, il est décidé de se joindre aux troupes anglaises dans leur lutte contre les armées italiennes.

En janvier 1941, le XIème Bataillon est désigné pour former le BSC 2 (Belgian Contingent in Sudan N°2) qui doit se rendre au Soudan et ultérieurement sur la frontière d'Abyssinie.

Début mars il est chargé d'un mouvement offensif vers ASOSA qui est occupée le 11 mars 1941.

Le 20 mars commence la progression vers GAMBELA qui tombe le 23 aux mains de la FP.

Le 10 avril le BSC 2 cesse d'exister et le XIème est incorporé dans le BSC 3.

Les opérations le mènent après les trois durs combats de la Bortai à la reddition de toutes les Troupes italiennes du Galla-Sidamo le 3 juillet 1941, à la prise de SAIO et d'un très important butin de guerre.

Le 25 juillet s'amorce le retour vers Buta qui lui est assignée comme garnison.

### L'INTERVENTION AU RUANDA EN 1959

En octobre 1959 la tension monte au Ruanda entre les Tutsi et les Hutu<sup>5</sup>.

Le colonel Guy Logiest, futur Résident militaire au Ruanda du 11.11.1959 au 15.01.1960, Commandant du 3ème Groupement à Stanleyville, à la demande du Vice-Gouverneur Général J.P. Harroy, met au point un plan d'intervention de la FP en 5 phases dont la deuxième prévoit notamment la montée en ligne des troupes stationnées à Rumangabo.

Le 24 octobre la phase 1 qui prévoit l'envoi de troupes venant d'Usumbura est déclenchée.

Le 1er novembre l'agression d'un sous-chef hutu par un groupe de jeunes Tutsi met le feu aux poudres.

Le 2 novembre les échauffourées s'étendent et le 3 commence la jacquerie anti-Tutsi.

Le 4 novembre les phases 2, 3 et 4 sont déclenchées; le XIème Bat. commandé par le lieutenant-colonel F. Lierman arrive au Ruanda. Celui-ci va être désigné comme Com-



mandant des troupes en MROP au Ruanda. (Maintien et rétablissement de l'Ordre public)

La mission de la FP est d'effectuer, en étroite collaboration avec les autorités territoriales, la pacification et le contrôle systématique du pays.

Après une ferme intervention des unités engagées, en particulier les 10, 11 et 12 novembre, la flambée de violence s'éteint le soir du 12.

Le 14 novembre 1959, le lieutenant-général Janssens, Commandant en chef de la Force publique signe l'Ordre de Troupe n°194 :

*"Officiers, sous-officiers, gradés et soldats des Troupes placés aux ordres du Colonel BEM Logiest.*

*Au moment de quitter USUMBURA je tiens à vous exprimer mon entière satisfaction pour votre action au Ruanda. Obéissance stricte, sang-froid et courage, mais aussi bonne humeur ont caractérisé l'attitude de la troupe.*

*Rapidité, décision et énergie ont marqué le rôle des Chefs. Le résultat en a été une pacification en un temps record et le sauvetage de nombreuses vies humaines".*

Le bataillon reste en mission MROP jusqu'à fin avril 1960 avant de revenir au Congo.

## L'INDÉPENDANCE

Le XIème Bat. inf. FP commandé par le major J. Decoster<sup>6</sup> moins la 2ème Compagnie laissée à Goma remplace le 27 juin 1960 le 2ème Bat. inf. commandé par le major Bovie dans le dispositif dirigé par le lieutenant-colonel A. Six, Commissaire extraordinaire au Maniéma<sup>7</sup>.

L'Etat d'exception est supprimé par le Premier ministre Lumumba le 13 juillet et le bataillon rentre à Rumangabo le 17.

Le lendemain a lieu la désignation des conseillers techniques belges qui sont retenus suite au vote de la troupe, l'africanisation des cadres par l'élection des nouveaux chefs se termine le lendemain<sup>8</sup>.

Le même jour, les familles européennes sont évacuées vers le Ruanda.

Le 1 août, un message du Q.G. du 3ème Groupement ordonne de licencier les conseillers techniques et de les diriger vers Stanleyville.

Cet ordre n'est pas bien accepté par les conseillers belges qui ne se sentent plus en sécurité.

Le 4 août, dans l'impossibilité de continuer leur service, munis d'une feuille de route en bonne et due forme, les 7 officiers et sous-officiers quittent le camp, se retirent au Ruanda et rentrent en Belgique.

Grâce à l'énergie et la diplomatie du major Decoster, la

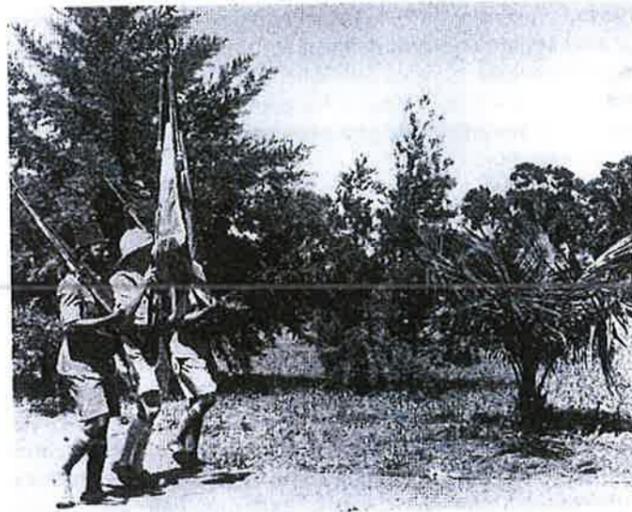
transition s'est déroulée sans trop de heurts, ce qui fut loin d'être le cas dans d'autres unités de la Force publique<sup>9</sup>.

## LES DRAPEAUX

Pendant la première guerre mondiale<sup>10</sup> le XIème Bataillon sert sous le drapeau du 4ème Régiment qui va être distingué par les citations "TABORA" (OJ du 4 avril 1918) et "MAHENGE" (OJA n°68 du 27 novembre 1931)<sup>11</sup>.

En juin 1940 les V et XIèmes Bat.inf. FP mis sur pied de guerre font partie du 5ème Régiment. Ils emportent avec eux le drapeau de service de leur groupement.

Il s'agit du drapeau offert par le Roi Albert en 1916 au 2ème Régiment d'infanterie et confié en 1918 au 3ème Groupement.



Le Drapeau du 5ème Régiment se rend à une prise d'arme du XIème Bataillon FARADJE 1941, retour d'Abyssinie (Photo Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, n° d'inv. DF-(c)-11003).

Le drapeau qui rentre en campagne en Abyssinie porte les citations : "CAMPAGNE 1914-1918 - TABORA - MAHENGE"<sup>12</sup>.

Il va en revenir chargé de nouveaux honneurs.

En effet, le 24 mai 1946, le Gouverneur Général Pierre Ryckmans écrit au Ministre des Colonies pour solliciter l'autorisation de faire broder le nom de SAIO sur le drapeau du 5ème Régiment en référence à la citation n°38 à l'Ordre du jour de la Force publique :

*"J'ai l'honneur de citer à l'Ordre du jour de la Force Publique : Les Officiers et Sous-officiers, militaires indigènes et porteurs de l'E.M./5.R.I., du XIe Bataillon, du Ve Bataillon, du VIe*



*Bataillon, de la 3e Cie A.I., de la 3e Cie d'Etapes, de la 3e B.A.C., de la 4e B.A.C., de la 3e Cie Fus.Cy., de la 3e P.P.Gn. et de la 3e Cie T.A. faisant partie du B.C.S.3 pour : "Le courage et l'endurance montrés durant les opérations sur SAIO. Le 3 juillet le B.C.S.3 a attaqué un ennemi très supérieur en nombre, l'a forcé à mettre bas les armes provoquant ainsi la cessation des hostilités dans tout le GALLA-SIDAMO.*

*Il a capturé plus de 5.000 prisonniers dont 9 généraux, 370 officiers, 2.600 blancs et un matériel de guerre comprenant entr'autre 18 canons et plus de 200 armes automatiques."<sup>13</sup>*

Le 1 juillet le Prince Régent marque son accord; à cette occasion les citations reprises sur l'emblème sont modifiées en "TABORA -MAHENGE- SAIO"<sup>14</sup>.

Il est confié au 3ème Groupement qui l'utilise comme drapeau de service<sup>15</sup>.

En 1955 à l'occasion de la visite du Roi Baudouin au Congo de nouveaux emblèmes remplacent les anciens drapeaux de service.

C'est l'occasion de rendre conforme la citation du drapeau du 5ème Régiment qui porte désormais les inscriptions suivantes :

recto "5e Régiment d'infanterie - SAIO"

verso "5de Infanterie Regiment SAIO"

Le socle porte sur les grandes faces des plaquettes avec les inscriptions "L'union fait la force - 5e Régiment de la Force Publique" et "Eendracht maakt macht - 5de Regiment der Landmacht" et sur les petites faces la lettre "B"<sup>16</sup>.

Le 1er juillet 1956 lors des journées coloniales, pour fêter le 70ème anniversaire de la Force publique, le 40ème anniversaire de la prise de Tabora et le 15ème anniversaire de la campagne d'Abyssinie, le drapeau du 5ème Régiment est mis à l'honneur sur la Grand-place de Bruxelles. Il participe avec les fanions des diverses unités qui constituèrent les 3 BCS en 1941 au salut traditionnel au drapeau des Compagnons d'armes des Campagnes arabes, mahdistes et batetela et au drapeau de Tabora<sup>17</sup>.

En 1956 le XIème Bat. est désigné pour former le noyau d'une 5ème Brigade indépendante en cas de mobilisation; il est donc choisi comme unité de tradition du 5ème Régiment.

Le drapeau de service est remis au XIème Bat. inf. FP à Goma le 17 août de la même année par le colonel R. Janne Commandant du 3ème Groupement.

L'ancien drapeau va être confié au Musée de tradition du 5ème Régiment à Rumangabo où il figure en bonne place. Le major J. Decoster évacue le drapeau de service le 4 août 1960 et le ramène en Belgique. Il est confié au Musée Royal de l'Armée et d'histoire militaire où il est présenté dans le reliquaire des emblèmes de la Force publique.

Il est présenté dans le reliquaire des emblèmes de la Force publique.

## LES FANIONS

Le fanion utilisé pendant la première guerre mondiale est conforme au règlement en usage au Congo : "fanion rouge et bleu à séparation horizontale, le rouge au-dessus, marqué en noir du n°11"<sup>18</sup>.

En 1940 le fanion en service dans le bataillon se distingue du précédent par sa couleur et sa disposition : vert et rouge à séparation diagonale, le vert au dessus et à la hampe, marqué en noir du n°11.

Après le retour d'Abyssinie en août 1941, sa belle conduite pendant la campagne vaut au bataillon d'être cité à l'ordre du jour n°10 par le lieutenant-général Ermens, Commandant en chef de la FP le 19 octobre 1941<sup>19</sup> :

*"J'ai l'honneur de citer à l'Ordre du jour de la Force publique : Le Commandant, les Officiers et Sous-Officiers, militaires indigènes et porteurs du XIème Bataillon pour :*

*Le courage et la remarquable endurance avec lesquels ils ont affronté les dangers et enduré les fatigues d'une campagne de cinq mois en Abyssinie, où ils furent les premiers à soutenir aux côtés de nos alliés britanniques la réputation de la Force publique du Congo belge, manifestant en toute occasion et notamment aux combats d'Asosa du 11 mars 1941 et de Gambela le 23 mars 1941 le bel esprit militaire qu'exprime cette sentence qui demeurera la devise du XIème bataillon. " Comme il se doit"<sup>20</sup>*

Dans le même esprit le lieutenant-général Ermens en tant que Vice-Gouverneur Général au nom du Gouverneur Général sollicite le 3 décembre 1941 l'autorisation du Ministre des Colonies pour le XIème Bataillon de faire broder sur son fanion les noms de "Asosa - Gambela".

*"le XIème Bataillon, qui fut le premier à soutenir aux côtés de nos alliés britanniques la réputation de la Force publique, fit preuve au cours de la campagne d'Abyssinie de réelles qualités d'endurance et de courage."*

L'accord du Ministre De Vleeshauer est transmis par télégramme le 14 janvier 1942 et confirmé par lettre du 15 avril 1942<sup>21</sup>.

*"Monsieur le Gouverneur Général,*

*J'ai l'honneur de vous confirmer ma communication urgente du 14 janvier 1942 par laquelle je vous ai marqué mon accord au sujet de l'inscription que vous proposiez de faire broder sur le fanion du XIème Bataillon de la Force publique.*

*C'est avec joie que je saisis cette occasion de reconnaître la bravoure déployée dans les combats d'Asosa et de Gambela, par les officiers, sous-officiers, gradés et soldats noirs du XIème Bataillon.*

*Ils ont montré qu'ils avaient gardé les traditions d'honneur et de*

*Ils ont montré qu'ils avaient gardé les traditions d'honneur et de*



courage que leur avaient légués leurs aînés des campagnes africaines de 1914-1918. Je leur témoigne ici toute la reconnaissance de la Patrie et du Gouvernement."

Au fanion présent avec l'unité pendant la campagne d'Abyssinie sont donc ajoutées les citations rappelant les hauts faits du bataillon<sup>22</sup>. Elles figurent sur deux lignes en dessous du chiffre 11.



Le fanion du XIème Bataillon en septembre 1942. Il porte les citations "ASOSA, GAMBELA" (Photo Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire).



Fanion du XIème Bataillon circa 1950 (Collection Musée africain de Namur).

Un autre fanion est confectionné après la guerre, de meilleure facture, bordé de galon à franges, les inscriptions sont de couleur jaune<sup>23</sup>. Les citations y figurent au-dessus et en dessous du numéro d'identification de l'unité.

Le Gouverneur Général Pierre Ryckmans adresse une nouvelle demande le 17 avril 1942 au Ministre des Colonies pour autoriser plusieurs unités dont le XIème Bat. inf. à faire broder le nom de SAIO sur leur fanion.

La demande cette fois-ci n'aboutit pas suite à l'avis négatif présenté au Ministre par son conseiller militaire le major Offerman qui estime que les fanions sont de simples fanions d'identification réglementaires et ne doivent donc normalement porter que des chiffres, lettres ou insignes spéciaux destinés à faire reconnaître la formation.

Une contreproposition du Ministre des Colonies au Gouverneur Général de doter les bataillons d'emblèmes aux couleurs nationales susceptibles de recevoir une citation pour fait d'armes n'a pas de suite<sup>24</sup>.

### LES INSIGNES

Pendant la Deuxième guerre mondiale, de nombreuses unités de la Force publique se dotent d'insignes en particulier au sein du Corps expéditionnaire en Nigérie et au Moyen-Orient<sup>25</sup>.

D'autres comme celui du XIème sont créés au Congo belge même avec les moyens du bord.

La création du premier insigne du bataillon par le capitaine-commandant Robert Janne, Commandant de la 2ème Compagnie et son adjoint le sous-lieutenant Jan Decoster se situe dans les premiers mois de 1942<sup>26 27 28</sup>. L'insigne de poche est inspiré par les couleurs et les citations du fanion nouvellement honoré par la décision du Ministre des Colonies.

Le numéro d'identification n'y est pas repris mais figure sur le côté gauche du casque colonial sous la forme d'un chiffre onze métallique disposé sur le losange tricolore réglementaire<sup>29</sup>.

L'insigne est porté sur la poche gauche de l'uniforme.

Les deux insignes sont de fabrication artisanale, sans doute "bricolés" au sein même de l'unité.

#### Description de l'insigne de poche :

- Ecu français moderne taillé de sinople (vert) et de gueules (rouge), timbré de la couronne royale d'or.
- Citations ASOSA, GAMBELA rappelant celles du fanion de l'unité.
- La couronne et le système d'attache de l'insigne proviennent d'un écusson au lion belge que l'on portait sur le casque colonial ou le fez qui a été découpé.
- L'écu est en métal découpé dans du matériel de précision de mesure d'artillerie.



Insigne de poche ayant appartenu au major Decoster 1942 (Collection de l'auteur).

Peut-être s'agit-il d'objets récupérés lors de la reddition des troupes italiennes à Saïo?

- L'insigne est matriculé au revers.
- dimensions :
  - largeur : 27 mm
  - hauteur sans couronne : 32 mm
  - hauteur avec couronne : 48 mm
- métal et peinture

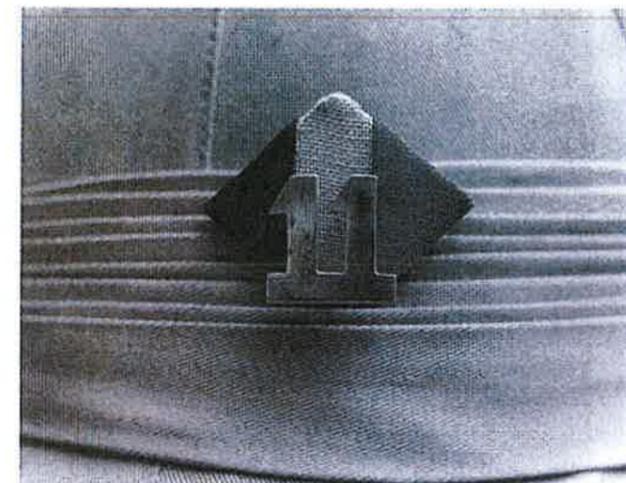
#### Description de l'insigne de casque

- Chiffre 11 en métal découpé dans du matériel de précision d'artillerie.
- Il se fixe au turban du casque colonial au moyen d'une patte de métal.
- dimensions :
  - largeur : 24 mm
  - hauteur : 23 mm
- métal

Un insigne en tissu et brodé or portant simplement un chiffre romain XI est créé au début des années 50 par R. Janne devenu Commandant de l'unité.

Les premiers exemplaires sont confectionnés à Buta par les sœurs d'une Mission religieuse<sup>30</sup>.

Le lieutenant-colonel Guy Weber<sup>31</sup>, alors lieutenant, qui commande la 2ème Compagnie en reçoit en 1951 un exemplaire de R. Janne lors du départ de sa compagnie vers le nouveau camp de Rumangabo<sup>32</sup>. Il est toujours porté en 1953 à Buta par les officiers du bataillon<sup>33</sup>.



Chiffre onze, se portant à gauche du casque colonial, ayant appartenu au major Decoster 1942 (Collection de l'auteur).



Insigne en tissu et brodé ayant appartenu au major Decoster circa 1950 (Collection de l'auteur).

L'insigne se porte sur la poche droite de la vareuse.

#### Description

- Ecu lancette taillé de sinople (vert) et de gueules (rouge), timbré de la couronne royale d'or et de gueules. L'écu et la couronne sont bordés de jaune, sur le pourtour de l'écu une fine broderie d'or.
- Le chiffre romain XI est brodé d'or au centre de l'insigne.
- A l'arrière de l'insigne du lieutenant-colonel Weber se trouvent deux boutons pression permettant la fixation sur la poche de l'uniforme.
- dimensions :
  - largeur : 37 mm
  - hauteur sans couronne : 42 mm
  - hauteur avec couronne : 58 mm
- feutre et broderie métallique



Jeep de la Compagnie d'état-major à Rumangabo en 1958 prête pour aller défiler à Goma à l'occasion du cinquantième anniversaire de la reprise du Congo par la Belgique. Au volant le major Decoster. Sur le radiateur l'insigne du XIème Bataillon (Archives P. Moors).



Insigne tissé (Collection de l'auteur).

Il faut noter que la création de ces insignes ne fut pas sanctionnée par le Commandant en chef de la Force publique. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme réglementaires.

Divers autres types de représentation de blasons du bataillon existent comme l'attestent des photographies des poternes d'entrée des camps de Buta et Rumangabo<sup>36</sup>.

#### MARCHE ET MUSIQUE

Le XIème ne dispose pas d'une marche propre à l'unité mais adopte en maintes circonstances la marche du XIème Régiment d'infanterie de l'armée métropolitaine.

Le XIème Bataillon à Rumangabo dispose d'une musique certes réduite mais complète dont l'équipement a été acheté grâce à la générosité des colons de Rutshuru et aux bénéfices réalisés lors de la kermesse "flamande" de 1958, les flammes de trompettes reprennent sur fond des couleurs du fanion du bataillon, vert et rouge, la très belle devise "Comme il se doit"



Trompettes de la musique du XIème Bataillon à Rumangabo circa 1959 (Archives P. Moors).



Les Insignes du XIème bataillon inf. FP  
 Les Insignes du XIème bataillon inf. FP  
 (collection Ph. Jacquij)  
 (collection Ph. Jacquij)

*Pem Gehil*

**CERCLE ROYAL DES ANCIENS OFFICIERS  
DES CAMPAGNES D'AFRIQUE**

N°d'agrément P505281

**KONINKLIJKE KRING DER OUD-OFFICIEREN  
VAN DE AFRIKAANSE VELDTOCHTEN  
CRAOCA - KKOAV**

**UNION ROYALE DES FRATERNELLES  
COLONIALES  
URFRACOL**

---

**REVUE COMMUNE TRIMESTRIELLE.  
DRIEMAANDELIJKS GEZAMENLIJK TIJDSCHRIFT**

**2-2015**



---

**Retour : URFRACOL – CRAOCA**  
rue des petits Carmes 20  
1000 - BRUXELLES

**Editeurs Responsables**  
**Verantwoordelijke uitgevers**  
**Ph JACQUIJ et CI PAELINCK**

N°d'entreprise : 0865.231.387 - PRS : 4856274.  
**Bureau de dépôt : 1099 BRUXELLES X**

---